



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur: 1-877-558-2349

Soumission par courriel:

pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 003 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Gatineau QC

Titre : Amélioration du système de traitement des eaux usées, Parc national Point Pelée	
N° de l'invitation : 5P468-21-0084/A	Date : 13 septembre 2021
N° de modification : 003	
N° de référence du client : 807	
N° de référence de SEAG : PW-21-00965870	
L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 22 septembre 2021	Fuseau horaire : EDT - HAE

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Christine Piché	
N° de téléphone : 873-355-8841	N° de télécopieur : 1-877-558-2349
Courriel : Christine.piche2@canada.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P468-21-0084/A

N° de la modification :
003

Autorité contractante :
Christine Piché

N° de référence du client :
807

Titre :
Amélioration du système de traitement des eaux usées, Parc national Point
Pelée

Modification 003

La modification suivante est apportée :

- A. Prolonger la date de clôture de la demande de soumissions ;
- B. Répondre aux questions des soumissionnaires ;
- C. Distribuer l'information de la visite obligatoire des lieux tenue le 9 septembre 2021.

A. DATE LIMITE DE LA DEMANDE DE SOUMISSION

La date de clôture de la demande de soumissions 5P468-21-0084/A, intitulée « Amélioration du système de traitement des eaux usées, Parc national Point Pelée », est reportée du 15 septembre 2021 à 14 :00 au **22 septembre 2021 à 14 :00**.

Si vous avez déjà présenté votre soumission, nous vous invitons à nous faire parvenir vos révisions, au besoin, au courriel pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca. Veuillez indiquer le numéro de la demande de soumissions sur toute la correspondance.

B. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Pour le site de West Beach, la route autour de la zone de construction sera-t-elle fermée ?

R1. Oui. L'entrepreneur peut fermer la route en utilisant la barrière à l'entrée du site.

Q2. Les pierres à pavé et les passages enlevés devront-ils être restaurés ?

R2. Les pierres à pavé doivent être remises en place.

Q3. L'entrepreneur doit-il fournir tous les matériaux ? (ex : les pompes)

R3. Oui

Q4. La listes des participants à la réunion sera-t-elle affichée ?

R4. Oui, voir item C du présent document.

Q5. Pour le Camp Henry, est-ce que des arbres doivent être enlevés ?

R5. Non

Q6. Pour le Camp Henry, si la boîte de contrôle est sous-dimensionnée, est-ce que l'entrepreneur devra percé la dalle de béton au sol pour atteindre le conduit ?

R6. L'APC n'est pas certaine de la façon dont ce câblage est installé. On ne sait donc pas s'il sera nécessaire de percé la dalle de béton. L'offre doit supposer que la dalle de béton n'aura pas besoin d'être percée.

Q7. Pour Camp Henry, le câblage existant est-il dans un conduit ?

R7. L'APC n'en sait rien.

Q8. Est-ce que l'assèchement est requis ou recommandé pour l'excavation ?

R8. Oui, voir l'annexe A - Rapport géotechnique et les dessins individuels pour les profondeurs des nappes phréatiques.

Q9. Y a-t-il une date de début spécifiée ?

R9. Aussitôt que possible pour s'assurer que la date d'échéance des travaux soit respectée.

N° de l'invitation :
5P468-21-0084/A

N° de la modification :
003

Autorité contractante :
Christine Piché

N° de référence du client :
807

Titre :
Amélioration du système de traitement des eaux usées, Parc national Point Pelée

Q10. La date limite de soumission des offres peut-elle être prolongée ?

R10. La date de clôture est reportée au 22 Septembre, 2021.

Q11. Est-ce que les dessins des services publics souterrains sont disponibles ?

R11. Non

Q12. Est-ce que les valeurs des garanties de performance et de travail sont stipulées ?

R12. Voir le conditions générales (CG) 9.2.

CG9.2 (2018-06-21) Types et montants de la garantie contractuelle

1. L'entrepreneur doit déposer auprès du Canada soit a) ou b).

a. Un cautionnement d'exécution et un cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux, représentant chacun au moins 50p. 100 du montant du contrat (avant taxe(s) applicable(s)).

b. Un dépôt de garantie ou une lettre de crédit irrévocable représentant au moins 20 p. 100 du montant du contrat (avant taxe(s) applicable(s)).

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2890D/9>

Q13. Pour la plage Black Willow, il semble que le panneau de contrôle doit être mis à jour. La soumission devrait-elle inclure le remplacement de tout le système électrique ?

R13. L'offre doit supposer que le panneau de contrôle n'a pas besoin d'être remplacé. Les besoins de remplacement seront évalués pendant la construction.

Q14. Est-ce que l'entrepreneur doit-il embaucher un arboriculteur ?

R14. Non. Parcs Canada enlèvera tout arbre qui est considéré comme une obstruction. Un minimum de deux (2) jours sera requi.

Q15. L'entrepreneur doit-il fournir et installer des clôtures de chantier ? Si oui, sur quel site ?

R15. Oui. Il y a un article provisoire dans le tableau des soumissions concernant les clôtures de chantier. Le représentant du ministère déterminera si une clôture de chantier est nécessaire.

Q16. SVP clarifié la clause 2.1 (4) de la section 33 36 01.

R16.

Remplacer la section 33 36 01, partie 2.1.2 du cahier des charges par ce qui suit :

La qualité des effluents ne doit pas dépasser le niveau IV de la classification des unités de traitement, conformément à la partie 8 du Code du bâtiment de l'Ontario, où la DBO5 et les MES ne doivent pas dépasser 10 mg/L, ou 95 % de réduction, sur une base mensuelle moyenne. Les concentrations de phosphore et d'azote seront traitées à des niveaux de 90 % et 80 % de leur concentration à l'affluent, respectivement.

Remplacer la section 33 36 01, partie 2.1.4 du cahier des charges par ce qui suit :

Fournir une garantie de performance écrite indiquant que l'équipement et les contrôles du système fonctionneront conformément aux critères de conception et respecteront les paramètres qualité de l'effluent pendant une période de 5 ans à compter de la date de mise en service et ce, à condition que les systèmes de traitement soient exploités selon conditions et les paramètres de conception, comme

N° de l'invitation :
5P468-21-0084/A

N° de la modification :
003

Autorité contractante :
Christine Piché

N° de référence du client :
807

Titre :
Amélioration du système de traitement des eaux usées, Parc national Point Pelée

indiqué à la section 33 36 01, partie 2.1.2, et avec l'entretien nécessaire conformément aux normes du fournisseur. Si le système ne permet pas d'obtenir la qualité d'effluent requise, le fournisseur doit, à ses propres frais, ajuster, modifier ou remplacer les unités afin de ramener le système dans les paramètres de performance de conception. L'évaluation de la performance du système sera basée sur des échantillons prélevés par le personnel d'exploitation et d'entretien du propriétaire et analysés pour déterminer les concentrations de DBO5, de MES, de P et d'azote.

B. RENSEIGNEMENT VISITE DES LIEUX

1. Participants

Nom	Entreprise
Matt Ducal	Englobe
Mark Major	Parcs Canada
Joe Lucier	Shearock
Diego Caneco	BXF
Devin Moak	Facca
Paul Kühn	Intrepid
Joseph Lepera	J&J Lepera
Luke Bogdanovic	Powerserve Inc.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.